

Alliance EPI

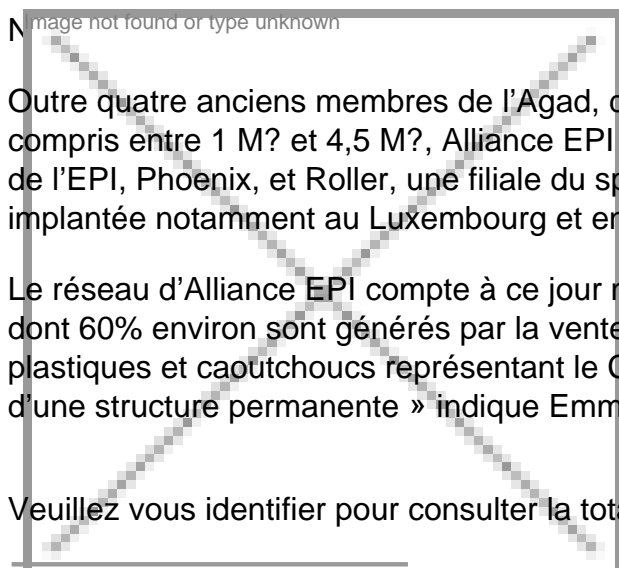
[Accueil](#) / [BBI](#) / [Distribution](#)

Un nouveau groupement de la distribution traditionnelle

La branche EPI de l'Agad n'est plus, vive Alliance EPI, née de la volonté de plusieurs distributeurs de mutualiser leurs moyens pour poursuivre leur progression en toute indépendance.

Il y a un an et demi disparaissait la partie EPI du groupement Agad, lequel dénombrait à la fin de l'année 2017 une vingtaine d'adhérents à travers le pays. Certains des distributeurs adhérents de cette structure ont alors rejoint l'enseigne du Cofaq spécialiste de la santé et de la sécurité des personnes au travail tandis que d'autres choisissaient de se regrouper pour donner naissance à un nouveau groupement d'indépendants désireux de conserver les spécialisations qui étaient celles de l'Agad, à savoir l'EPI et les flexibles techniques.

Officiellement créée sous la forme d'un GIE dans le courant du mois de juin 2019 par les sociétés CI2P, Alpac Technologie et Fil'up, cette toute nouvelle organisation présidée par Emmanuel Bernard, le dirigeant de CI2P, adhérent savoyard du groupement, développe à ce jour un réseau de neuf points de vente dépendant de six adhérents.



Outre quatre anciens membres de l'Agad, des PME familiales réalisant des chiffres d'affaires compris entre 1 M? et 4,5 M?, Alliance EPI compte parmi ses adhérents un spécialiste rhônalpin de l'EPI, Phoenix, et Roller, une filiale du spécialiste allemand du négoce technique Reiff, implantée notamment au Luxembourg et en Belgique.

Le réseau d'Alliance EPI compte à ce jour neuf points de vente réalisant un CA cumulé de 40 M? dont 60% environ sont générés par la vente de solutions relevant de l'EPI, la transformation des plastiques et caoutchoucs représentant le CA restant. «Alliance EPI ne dispose pas pour l'instant d'une structure permanente » indique Emmanuel Bernard...

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

Valider

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la
revue](#)